



Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 25 janvier 2025 à 11h00 dans l'enceinte du nouveau restaurant scolaire.

À cette occasion, les nouveaux locaux du restaurant scolaire seront inaugurés.

Inscriptions scolaires



Pour la rentrée 2025-2026, les parents pourront inscrire leurs nouveaux écoliers entre le 2 janvier et 16 février 2025.

Le dossier d'inscription sera disponible sur le site de la mairie fin décembre.

Pour les élèves déjà inscrits à la rentrée 2024, le renouvellement est automatique.

Reprise des locations salle Oseraie

La location de la Salle Oseraie sera de nouveau possible à partir du mois de février 2025 pour les Viménais.

Les dossiers de locations devront pour ce faire être complets et réceptionnés en mairie un mois avant la date de location.

L'intégralité des modalités et des documents sera mise en ligne sur le site internet fin décembre.



HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ouverture de la Mairie au public	8h30 11h00	15h30 17h30	.	16h00 18h00	8h30 10h30
Permanences téléphoniques	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00
Prise de rdv État Civil	.	13h30 15h30	.	16h00 18h00	.
Permanence dépôt de dossiers URBANISME	Sur rdv	15h30 17h30	.	Sur rdv	Sur rdv

Consultance de l'architecte conseil : 1 fois par mois—sur rdv auprès du secrétariat

Prise de rendez-vous possible avec les Elus :

Maire et Présidente du C.C.A.S.,
Corine WOLFF

1^{er} adjoint en charge des finances et de l'économie,
Gérard GUGGIARI

2^{ème} adjointe en charge de la solidarité, la cohésion sociale, la communication, l'animation et la culture,
Myriam MITAIS

3^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et des services aux personnes, **Cyrielle FRISON**

4^{ème} adjoint en charge de l'aménagement du territoire, des travaux et des relations avec les partenaires extérieurs, **Jean-François VELLARD**
Conseillers délégués à l'aménagement du territoire et des travaux : **Sébastien BLEUSE et Nicolas CHAMPROND**

Ordures ménagères et tri sélectif

Collecte des déchets les mercredis et jeudis.

Afin de faciliter vos dépôts de déchets recyclables, **des sacs cabas réutilisables sont à votre disposition** auprès de l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

Horaires de la déchetterie de Bissy—du lundi au samedi :

Hiver (1er octobre au 31 mars) 8h30/12h 14h/17h30 **Été** (1er avril au 30 septembre) 8h30/12h 14h/18h **Dimanches et jours fériés** 8h30/12h
Fermée le 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.

Déchetterie mobile

Retrouvez toutes les dates dans le calendrier en dernière page.

Accueils de loisirs

Claire WILLIATTE
Tel : 06 29 69 70 34
Mail : centreloisirs@vimines.com

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Virginie D'HALLUIN
Tel : 06 30 97 58 22
Mail : sad@vimines.com

Micro-crèche

Mélanie VERARD
Tel : 04 28 70 59 66
Mail : petite-enfance@vimines.com

Contact Dauphiné Libéré

Jacky BARTHELEMY
Tel : 06 28 08 47 97
Mail : jacky_barthelemy@hotmail.fr

Bibliothèque de Vimines

Isabelle ANTOINE
110 Route des Pierrettes
Tel : **07 56 47 11 30**
Mail : bibliotheque@vimines.com
Ouverture : lundi - mardi - vendredi : 16h-18h, mercredi 9h -12h. Fermeture au mois d'août.

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 04 79 25 40 16 Appel d'Urgence Européen : 112 SAMU : 15 Pompiers : 18
Appel d'Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler: 114
SOS Médecin 73 : 3624 - www.sosmedecins-france.fr
Pharmacie de garde : 3237
Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 - www.centres-antipoison.net/lyon/
Enfance maltraitée : 119 SOS Femmes Violences : 04 79 33 95 85
Service Eaux Urgence : 04 79 96 86 70
ou le Formulaire Simpl'ici sur le site <https://simplici.grandchambery.fr/>
Enedis Urgence : 09 72 67 50 73
Orange Urgence: dommages-reseaux.orange.fr ou heures non ouvrables: 3900 choix 4

◆ Infos municipales	p. 1-7
◆ Vimines d'Hier et d'Aujourd'hui	p. 8-9
◆ Les services de Vimines	p. 10-11
◆ Informations diverses	p. 12-15
◆ Calendrier	p. 16



Le Mot Du Maire

Madame, Monsieur, chers Vimenais,

L'été a été marqué par les très belles performances de nos sportifs nationaux à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris. Nous avons souhaité relayer l'enthousiasme suscité par cet évènement en mettant en lumière les sportifs émérites de notre commune.

L'opportunité nous est donnée de poursuivre avec 2 autres Vimenais qui pratiquent leur sport dans des conditions plus atypiques, vous le verrez, mais qui méritent d'autant plus d'être présentés. L'un a fait preuve d'une résilience exceptionnelle après une double transplantation cœur et rein, l'autre sert le corps des Sapeurs pompiers en tant qu'officier.

Nous avons aussi matière à faire la promotion de nos atouts sur le plan culturel et patrimonial. Pour la 1^{ère} fois, cette année, Vimines participait à sa manière aux Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre, en ouvrant les portes de son église. Les membres du comité paroissial et les élus ont réalisé une exposition pédagogique sur son histoire, sa statuaire, ses objets liturgiques. Ce fut l'occasion de se pencher sur le passé de Vimines et de nombreuses anecdotes nous ont été racontées. Nous les avons scrupuleusement notées car il serait intéressant de les partager.

Ce travail de mémoire est un liant entre les générations ; c'est pourquoi notre Service d'Aide à Domicile et nos Accueils de loisirs ont imaginé une action de lien social sur ce thème durant l'année scolaire 2024/2025.

Les photographies de la commune sont une source précieuse d'informations qui nous renseignent sur la vie quotidienne autrefois, les lieux publics qui permettaient aux habitants de se retrouver et de vivre ensemble. Elles peuvent utilement nous inspirer pour construire notre vision de l'avenir de Vimines.

Au fil du temps, les bâtiments communaux ont connu des usages divers, des adaptations, des modifications.

Le groupe scolaire, dont le chantier s'est achevé à l'automne, en est un exemple ; il s'est beaucoup étoffé. Les bâtiments anciens et plus récents sont désormais reliés par une galerie, qui donne accès à une nouvelle classe. La bibliothèque a été reconfigurée. Le nouveau restaurant scolaire accueille les enfants dans l'enceinte de l'école dans un espace apaisant et ouvert sur le paysage de la commune. Les conditions d'accueil des enseignants et des enfants sont maintenant plus fonctionnelles. Ce projet s'inscrit dans une approche globale de l'attractivité du Chef-lieu, qui devra se pencher maintenant sur le devenir de l'ancienne colonie Alsace Lorraine, un autre lieu emblématique de la commune, au même titre que l'Eglise ou la Mairie.

L'année 2025 amorcera donc une réflexion d'ensemble à laquelle les habitants seront associés.

En attendant, afin que le plus grand nombre de vimenais puisse découvrir les nouveaux locaux du groupe scolaire, l'inauguration sera le moment phare de la cérémonie des vœux et se déroulera en journée le samedi 25 janvier.

Nous vous espérons nombreux.

Bonne lecture

Corine WOLFF – Maire de VIMINES



Les principales décisions des derniers conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2024

Définition de la cartographie des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR).

La commune a répondu à une obligation réglementaire contenue dans la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER qui vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

En particulier, son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération (ZAENR) où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Pour ce faire, la commune s'est faite accompagner par le parc de Chartreuse. Elle a mis à disposition des habitants l'accès à différents sites institutionnels de la préfecture, de Grand Chambéry pour identifier les propositions d'identification de zone par type d'énergie, ceci en vue de la réunion publique qui s'est tenue le 13 mai 2024.

Energie Eolienne : pas de zone à définir car les vents ne sont pas constants et rafaleux, avec un fort impact paysager

Solaire thermique : prévision sur les toitures des bâtiments privés sur l'ensemble des hameaux de la commune, présentées sur la carte en annexe

Solaire photovoltaïque sur bâtiment : Bâtiments communaux sur les parcelles cadastrées AW30 et AK81, et sur les bâtiments privés, présentés sur la carte en annexe ainsi que la carte de suivi des installations photovoltaïques existantes

Solaire photovoltaïque au sol : pas de zone à définir en l'absence de friche présente sur le territoire communal

Méthanisation : pas de choix de zonage arrêté au vu de la taille des exploitations présentes sur la commune

Hydroélectricité : parcelles cadastrées le long de l'Hyères sur les anciens canaux de moulins existants, présentées sur la carte en annexe

Géothermie : compte tenu de l'hydrographie de la commune, il n'y a pas de zone à définir car cela représenterait un risque de détourner les sources existantes, carte en annexe des points d'eaux

A l'issue de cette concertation, le conseil municipal a retenu des ZAENR dont la cartographie sera prochainement disponible sur le site internet de la commune.

Conventionnement avec la fondation du patrimoine

Les travaux de rénovation de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption ont été évalués à 548 000 euros suite à une étude réalisée récemment par la commune. Il a été proposé au conseil municipal de conventionner avec la Fondation du Patrimoine pour organiser une collecte de fonds destinée au financement d'une partie de ces travaux. Il s'agit d'un organisme privé indépendant à but non-lucratif qui a pour mission d'intérêt général de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non protégé par l'État au titre des monuments historiques



Cette campagne a pour objectif de mobiliser 30 000.00 € sur une période de 3 années, prorogeable une fois pour 2 années maximum.

Conventionnement avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie

Il a été proposé au conseil municipal de conventionner avec cet organisme qui a la compétence et l'expertise pour réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments communaux de ses communes adhérentes. Le conseil municipal a validé que cet audit se réalise sur la salle communale Saint Jean.

Modification du nombre d'adjoints et création de conseillers municipaux délégués.

Le conseil municipal a validé :

- le passage de 5 à 4 adjoints municipaux.
- la création de 2 postes de conseillers municipaux délégués.

Mise à jour de la composition des commissions municipales, du règlement intérieur du conseil municipal et des montants des indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux.

Suite aux modifications du conseil municipal, la composition des différentes commissions a été modifiée, la liste de leurs membres est consultable sur le site internet de la commune, tout comme le règlement intérieur du conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

Définition des parcelles communales de forêt destinées à être coupées et vendues dans le cadre d'une convention avec l'ONF.

Sur proposition de l'ONF, le conseil municipal a validé la coupe et vente du bois de deux parcelles pour l'année 2025 par l'intermédiaire de l'ONF ; une partie des recettes de ces ventes revient à la commune.

Classement d'une statue de l'église de Vimines au titre des objets mobiliers de monuments historiques.

Dans le cadre de la convention avec la Fondation du Patrimoine votée en juin 2024, un inventaire des objets mobiliers de l'église a été effectué, et notamment la statue en bois de Saint Théodule qui a été examinée par le conservateur des antiquités et objets d'art de la Savoie, M. Philippe RAFFAELLI.

Au regard de son ancienneté et de son intérêt patrimonial et historique, le Conseil municipal se prononce favorablement pour le classement au titre des objets mobiliers Monuments historiques de la statue de saint Théodule afin d'assurer sa sauvegarde et sa valorisation patrimoniale.

Signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine

En complément de celle signée en juin 2024 pour lancer la collecte de don destinée aux travaux de réfection de l'église, cette seconde convention prévoit que pour un euro collecté, la fondation verse un euro complémentaire dans la limite de 5000 euros par an pour 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2024

Demande de subvention pour réaliser des travaux à la salle Saint Jean

Suite aux retours des audits énergétiques et d'accessibilité réalisés sur la salle Saint Jean, le conseil municipal a choisi de solliciter une subvention auprès du Fond Départemental d'Équipement des Communes (FDEC) pour financer ce type de travaux.

Candidature de la commune à l'appel à manifestation d'intérêt du Parc Naturel Régional de Chartreuse pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale

Le conseil municipal a donné son accord pour que Vimines candidate afin de réaliser son Atlas de la Biodiversité Communal en partenariat avec le parc de Chartreuse. (Voir article en page 15).

Demande de subvention pour financer la réalisation d'une petite boucle pédestre sur la commune

Le conseil municipal a sollicité une subvention auprès de Chambéry Montagnes pour réaliser le balisage et l'équipement d'une petite boucle pédestre : elle vise des promeneurs débutants, devant reprendre progressivement une activité physique par exemple (Vimines a dans ce cadre, rencontré l'association 4S qui accompagne des femmes victimes de cancer en organisant des marches et activités physiques sur le bassin chambérien).

L'intégralité des délibérations et des procès-verbaux votés des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune.

Le Vim'Infos du Conseil Municipal des Enfants

Vimines avec un S ???!

Marion nous explique :
Vous vous êtes déjà sûrement demandés pourquoi il y avait un « S » à Vimines, et bien il est temps d'éclaircir ce mystère.



Avant Vimines portait un autre nom :

Viminis ou Vimen

d'origine latine qui signifie osier.

Au fil des années Viminis s'est transformé en Vimines et on a décidé de garder le « S » d'origine.

Gâteau chocolat de Tom



Facile à faire pour les enfants à partir de 6 ans

**Préparation : 10 min
Cuisson : 30 min**

Pour 8 personnes
- 125 g de Beurre
- 200g de sucre semoule en poudre
- 4 oeufs
- 100 g de Farine
- 1 c.à.c de levure chimique
- 200 g de chocolat

Préchauffer le four à 180°. Faire fondre le chocolat et le beurre coupés en morceaux au bain-marie. Dans un saladier, fouetter les œufs avec le sucre . Ajouter la farine, la levure chimique et fouetter. Ajouter le mélange chocolat et beurre puis mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Verser cette préparation dans un moule préalablement beurré et fariné. Enfourner 30 min à 180°C. Attendre 5 mn avant de démouler.



Le gâteau chien de Charline

ingrédients :

- 1 pot de yaourt nature
- 3 pots de yaourt de farine
- 2 pots de yaourt de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1/2 pot d'huile
- 1/2 sachet de levure
- 20 cl de crème liquide
- 200 g de chocolat noir
- 40 g de beurre
- 2 langues de chats ou 2 barquettes au chocolat
- 2 marshmallows
- 6 mikados
- 1 gros dragibus noir ou rose
- 1 bonbon acide rose en forme de langue

1) Commencer par faire un gâteau yaourt dans un moule à cake : Mélanger un pot de yaourt nature avec 3 pots de yaourt de farine, 2 pots de sucre, un sachet de sucre vanillé . Y ajouter 2 œufs, mélanger puis mettre 1/2 pot d'huile et un 1/2 sachet de levure. Mélanger jusqu'à ce que la pâte soit bien lisse. Beurrer un moule à cake et y verser la pâte. Mettre au four 30 min à 180°C (thermostat 6), en surveillant régulièrement. Sortir le gâteau du four , le démouler à l'envers et le laisser refroidir

2) Préparer un glaçage au chocolat : Mettre à chauffer 20 cl de crème liquide à feu doux. Puis, ajouter 200g de chocolat noir jusqu'à ce qu'il fonde et remuer la substance obtenue hors du feu. Dès lors, ajouter 40g de beurre et mélanger le glaçage délicatement jusqu'à obtenir un mélange lisse et brillant. Appliquer le glaçage sur le gâteau – le laisser prendre

3) Décorer le gâteau : Utiliser 2 langues de chat pour les oreilles, 2 marshmallows blancs pour les yeux sur lequel on peut mettre un point noir avec le glaçage au chocolat, 1 gros dragibus noir ou rose pour la truffe, 6 mikados pour les moustaches, 1 bonbon acide pour la langue

Jeux Mots fléchés par Lucas

HORIZONTAL

2. j'y suis entre 6 ans et 10 ans.

4. C'est le Centre de la commune.

7. J'y suis entre 3 ans et 5 ans.

8. Je peux y découvrir des arbres.

9. J'y vais quatre jours par semaine.

VERTICAL

1. Il y a beaucoup de champs

3. C'est là où j'habite

4. Je me réunis pour des réunions avec mes collègues.

6. J'ai moins de 18 ans.




Réponses : Horizontal : 2.primaire/4.cheflieu/7.maternelle/8.forêt/9.ecoles
Vertical : 1.campagne/3.villages/4.conseil/6.enfant

Les sportifs à l'honneur ... encore

Les Jeux Olympiques 2024 se sont poursuivis à la rentrée avec les athlètes paralympiques, couronnant une année d'exception française où le monde du sport de haut niveau a fédéré la nation entière grâce à de très beaux résultats.

En choisissant de mettre en valeur les sportifs de notre commune dans le Vim'Infos, nous poursuivons cette dynamique. Parmi ceux-ci, deux vimenais incarnent la persévérance et une incroyable volonté, propres aux compétiteurs de haut niveau.



Jordan PRUFER, âgé de 66 ans est toujours resté sportif dans l'âme. Ancien champion de ski, pratiquant le Trial, il connaît de graves problèmes de santé à 19 ans qui le conduisent à être transplanté du coeur et du rein en 2014, puis à être mis sous dialyse en 2019 suite à des complications.

Il rencontre alors l'association Trans-forme qui participe à la reconstruction des personnes transplantées, pour qu'elles retrouvent une intégrité physique et morale. Le sport le pousse à se dépasser soi-même et, grâce à un mental hors norme, il participe aux Jeux d'hiver des transplantés et dialysés de Rouen où il est triple médaillé d'or.

Aujourd'hui, il a repris la compétition à moto Trial et se consacre à promouvoir le don d'organes avec des professionnels du CHU de Grenoble-Alpes et la créatrice de l'Hecatinae. Pour lui le sport de compétition est bien plus qu'une activité physique ; « il permet d'accéder à des dimensions personnelles qui échappent à la plupart. »



Guillaume BOURBON s'est déjà distingué par le passé par ses brillants résultats en natation aux Jeux Mondiaux des Sapeurs Pompiers. Il réitère cette année à l'occasion de ce même événement qui s'est déroulé du 8 au 14 septembre à AALBORG au Danemark. Plus de 3000 pompiers venus de 40 pays se sont réunis prêts à en découdre dans une cinquantaine d'épreuves relevant de sports classiques en individuel ou par équipes mais également de compétitions plus spécifiques comme la conduite d'engins et des parcours de sauvetage.

Guillaume s'est engagé dans 5 courses en solo et 2 en relais. Il a remporté la médaille d'or au 50 mètres nage libre, 3 médailles d'argent dans les épreuves de 50 mètres dos, 100 mètres dos et 100 mètres nage libre. En équipe, son groupe a décroché la 1^{ère} place sur 4x100 mètres nage libre et le 4x100 mètres quatre nages.



Au prix d'un entraînement acharné et de sacrifices personnels durant de longs mois, ses résultats exceptionnels confirment son engagement sans limite, ainsi que l'esprit de camaraderie et le sens du défi qui animent les pompiers du monde entier.

Concours ARC NUCLEART 2024 « Sauvez le patrimoine de votre commune »



Dans le cadre du projet de restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption, suite à la visite de la commission diocésaine d'art sacré et aux conseils de Philippe RAFFAELLI, conservateur des antiquités et objets d'art de la Savoie et Martine VIALLET DETRAZ de la commission diocésaine, nous avons déposé un dossier le 27 mai pour candidater au concours 2024 en présentant la statue en bois de Saint Théodule à la restauration par l'Atelier de Recherche et de Conservation du CEA de Grenoble.

Le jury ayant eu lieu courant septembre, nous avons reçu un appel téléphonique le 1er octobre nous annonçant que nous étions lauréat de ce concours avec une autre commune, Orschwihr dans le Haut Rhin, pour une Vierge de Pitié datant du XVe siècle. C'est avec émotion que nous avons appris cette nouvelle ! Cette statue, en bois sculpté de Saint Théodule du XVe siècle, est partie vers l'atelier du CEA. Madame le Maire se rendra au CEA en décembre pour la cérémonie de proclamation des résultats du concours et une visite du laboratoire. Celui-ci, de renommée internationale, a restauré la pirogue en bois exposée au Musée Savoisien à Chambéry.

Repas du CCAS



Une soixantaine de convives ont répondu à l'invitation de la mairie pour le traditionnel repas annuel servi par les élus de la commune et du Centre Communal d'Action Sociale, le dimanche 06 octobre dernier, dans la salle St Jean.

La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et musicale, aux couleurs italiennes. L'animation menée par Monsieur Domenico Battaglia, musicien et compositeur, a permis de faire chanter les invités, de répondre à leur demande de morceaux à la carte et nombre d'entre eux n'ont pas résisté à l'appel de la piste de danse !

Avant d'aborder les frimas de l'hiver, tout le monde a apprécié ce joli moment de convivialité et de bonne humeur.

Rendez-vous est pris l'année prochaine !



Les petites mains de la micro-crèche ont réalisé les porte-menus du repas

Les services s'éclatent

Le pique-nique de fin d'année scolaire

Ce moment ensoleillé a rassemblé le service d'aide à domicile, la micro-crèche et les accueils de loisirs. Les enfants ont animé ce temps de partage en chanson, danse et scénette. Des vrais artistes en herbe !



La croisière s'amuse

Le 17 septembre dernier les bénéficiaires du service à domicile ont pu profiter d'une balade sur le lac du Bourget en bateau en compagnie d'élus. Il ne manquait que le soleil !

Semaine bleue : Parcours de psychomotricité

La Semaine bleue est la semaine nationale des personnes âgées et des retraités. L'occasion de valoriser la place des séniors dans notre société. Elle se tenait du 30 septembre au 6 octobre dans toute la France avec pour thème : « Bouger ensemble pour entretenir la flamme », en écho à cette année olympique.



Les services de la collectivité ont tous souhaité bouger ensemble sur la commune.

Les accueils de loisirs, la micro crèche et le service à domicile, au cœur de cette action, se sont réunis le mercredi 2 octobre autour de petits exercices de motricité pour bouger, cordonner et surtout prendre plaisir, petits, moyens et grands ont tous participé et bien rigolé.

Après l'effort, bien entendu le réconfort autour d'un goûter partagé.

La semaine du goût (14 au 20 octobre)

Chaque service a organisé un moment convivial autour des saveurs.

Toutes les papilles se sont régalingées.





Soirée pyjama Halloween à la bibliothèque

Comme chaque année, une soirée pyjama "spéciale Halloween" était organisée par l'équipe de la bibliothèque municipale.

Les enfants accompagnés d'un adulte, ont pu découvrir autour d'une histoire théâtralisée la "sorcière Crabibi".

Petits et grands se sont amusés des drôleries de l'histoire des sorcières, et la soirée s'est conclue dans la convivialité autour de quelques sucreries.

Une centaine de grands et petits étaient au rendez-vous et sont repartis ravis de leur soirée.



Animations et soirée en faveur du Téléthon



Du 6 au 29 novembre le centre de loisirs a proposé différentes activités en faveur du téléthon.

Moments de partage et découverte du sport ont été au rendez-vous ! Le projet s'est clôturé par le bal Disco'thon en collaboration avec le café associatif La Grolle et par un concert du groupe Insomia à 18h30 à la salle de l'Oseraie.

Le café associatif a ensuite poursuivi la soirée avec une tartiflette géante et une tarte aux myrtilles. La soirée s'est clôturée par un concert à l'église de Vimines par les sœurs Cosi et le groupe Au Cœur Des Hommes.



Le téléthon s'est poursuivi le samedi avec la vente de Diots et de Crozets ainsi qu'une initiation de Self Défense par l'association ASK73.





Un programme de travaux riche en 2024

Voiries

Un accent particulier a été donné pour 2024 avec la reprise de voiries en enrobés après préparation des sols et réalisation de réseaux d'eaux pluviales au droit des voiries concernées.



Impasse de Lachat : une innovation en terme de gestion des Eaux Pluviales a été testée afin de restituer le maximum d'eau en créant des noues d'infiltration en bordure de voirie. Ceci ne peut être réalisé que sur des terrains plats et capables d'infiltrer. Deux portions ont été réalisées en amont et aval de **l'Allée de Lachat**. La liaison avec la **route de Rougier** depuis le carrefour de l'impasse de Lachat a été partiellement traitée, car des travaux d'adduction d'Eau Potable sont prévus début 2025.

Impasse des Berlioz : la gestion des Eaux Pluviales a aussi été prise en compte avec la création d'un caniveau recueillant les eaux de ruissellement pour éviter l'eau sur la route des Berlioz.

Route des Berlioz : suppression de l'affaissement et reprise traversée de route entre Les Berlioz et Le Moulin, traitement des fissures entre Les Berlioz et les Plantées Dessus.

Route des Perriers : reprise des traversées de route devant la zone des containers de déchets

Route du Sous Mollard : reprise d'une traversée de route entre Le Sous Mollard et Buisson Rond.



Un suivi permanent des autorisations de voiries permet de veiller à la réalisation conforme des enrobés suite aux travaux pour éviter la dégradation des traversées de route pour connexion sur le réseau Eau Potable, Eaux Pluviales et Eaux Usées.

Mise aux normes des bâtiments communaux

Eaux Usées : Le bâtiment des services techniques a été mis aux normes en septembre avec la mise en place d'une fosse septique toutes eaux de 3000 litres et un filtre compact à zéolithe, ce système permettant une durée du média filtrant de plus de 25 ans.



Eau Potable : L'école a mis en conformité son alimentation d'eau potable en lien avec la construction du restaurant scolaire avec la mise en place du compteur d'eau à l'extérieur du bâtiment dans une chambre de comptage normalisée.

Eaux pluviales : dévoiement du réseau route de Pierrettes suite à la construction du restaurant scolaire. Ces travaux ont été réalisés en lien permanent avec les services de

Abri bus

En collaboration avec le service Mobilités de Grand Chambéry, sécurisation des abri bus avec poteaux anti collision sur les abri bus du Lard, de l'Hodié, du Stade, des Plantées dessus...



FIN DE CHANTIER DE REMPLACEMENT PYLÔNES RTE

Le 26 septembre dernier, le chantier de remplacement de pylônes sur la ligne de distribution électrique très haute tension 400 000 Volts a été réceptionné en présence des représentants de RTE, des entreprises intervenantes et des élus des communes de Vimines et Saint Thibaud de Couz.

Des travaux titanesques d'une grande technicité à l'aplomb de la falaise face au lac d'Aiguebelette qui ont duré près de 3 ans.

CHANTIER DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE



Depuis la rentrée, les maternelles ont pris possession de leur nouvelle classe avec l'atelier. Quelques travaux de finition, de réglages ont eu lieu les mercredis pour ne pas perturber les cours. L'accès de l'école a été rétabli par la réalisation des enrobés devant l'école et devant la bibliothèque.

La bibliothèque a rouvert dans ses locaux courant septembre.



La réalisation du restaurant s'est achevée le 11 octobre et a ouvert le 4 novembre au retour des vacances d'automne.



Pour les cours maternelles et primaires, dans le cadre de la renaturalisation engagée avec le CISALB, les pergolas bois ont été mises en place durant les vacances d'automne.

Celles-ci permettront l'année prochaine de limiter la chaleur dans les classes situées à l'Est coté Ménard. Elles recevront des plantes grimpantes qui se développeront sur la structure. Le projet de désimpermeabilisation sera finalisé durant les vacances d'été 2025. Il comprend un projet pédagogique travaillé avec les enseignants et les accueils de loisirs avec l'installation de mobilier éducatif en bois.



Vos démarches en mairie

Réalisation d'enrobés

La modification des surfaces d'emprise au sol existantes, et notamment leur imperméabilisation avec de l'enrobé, implique une mise en conformité avec les règles du zonage pluvial de Grand Chambéry et donc la mise en œuvre d'une gestion des eaux pluviales avec compensation.

Tous les éléments relatifs au zonage sont disponibles sur le site internet de Grand Chambéry, ainsi que sur le site de la commune de Vimines, rubrique démarches administratives urbanisme / travaux.



Projet « Petites Boucles » en lien avec Grand Chambéry

La commune a répondu à cette AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) lancé en février 2024 par Grand Chambéry et Chambéry Montagnes. Cet appel à projet sous fond de concours propose aux communes de l'agglomération, une orientation sur trois volets :

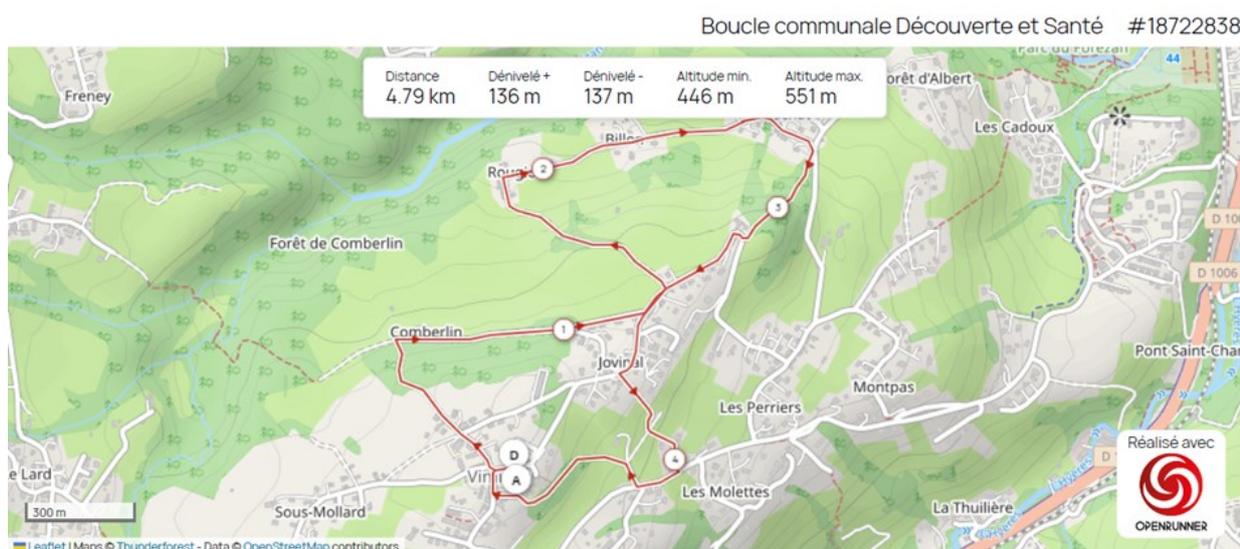
- **Petites boucles** : création de promenades courtes, thématiques et accessibles au plus grand nombre.
- **Développement cyclo touristique** : aménagement d'haltes repos ou aires de services pour offrir un confort supplémentaire aux cyclistes
- **Mieux accueillir** : proposer de nouveaux services aux visiteurs pour améliorer leur visite sur le territoire.

La commune a choisi de présenter un projet sur le volet « Petites Boucles » en testant avec l'association 4S, un parcours sur le nord de la commune en répondant à différents critères : longueur inférieure à 5 km, un dénivelé maximum de 150 m.

Celle-ci se déroule sur un terrain varié, routes communales et chemins ruraux et compte tenu de l'implantation, des variantes sont possibles afin de raccourcir le parcours si nécessaire. La thématique retenue s'articule sur deux volets : l'aspect découverte des paysages sur les différents massifs et le volet santé par la pratique de la marche. Le nom retenu est : Découverte Santé.

Elle devrait recevoir une labellisation 4S (Sport Santé Solidarité Savoie) en lien avec cette association portée par Christine Aguetzaz présidente et les animatrices en charge de l'accompagnement des membres.

Le montage financier prévoit un jalonnement spécifique du parcours, la mise en place de 8 bancs en bois permettant des pauses, la mise en place d'un panorama. Le montant d'investissement est de 19143 € et sera subventionné à hauteur de 50% par le fond de concours. La commune devrait aussi se positionner sur le volet « mieux accueillir » pour l'installation d'un WC public au Chef Lieu.



Parc de Chartreuse ABC Biodiversité



Et si Vimines réalisait son Atlas de la Biodiversité ?

La préservation de la biodiversité fait partie des grands enjeux du territoire du parc naturel régional de Chartreuse. La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est ainsi un objectif de la charte qui apparaît au sein des deux mesures suivantes :

- ➔ 1.2.1 - Maintenir la diversité écologique du territoire
- ➔ 2.2.1 - Maintenir et restaurer les continuités écologiques

Dans le Parc, la réalisation d'un ABC sur un panel de communes volontaires pour s'engager dans cette démarche apparaît comme un levier nécessaire pour améliorer les connaissances, sensibiliser encore plus à la prise en compte de la biodiversité dans la planification du territoire.

C'est pourquoi le Parc va candidater à un appel à projet lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au début de l'année 2025 pour financer la réalisation d'une quinzaine d'ABC sur son périmètre.

Par délibération du 8 octobre dernier, la commune de Vimines s'est portée candidate pour réaliser cet Atlas. Il a pour objectif :

- l'amélioration de la connaissance sur la faune, la flore et les milieux naturels grâce à des inventaires menés sur chacune des communes ; ils seront réalisés par le Parc ou par des associations ; des inventaires participatifs seront également proposés aux habitants ;
- la sensibilisation et l'implication du grand-public et des scolaires pour la préservation de la biodiversité par l'intermédiaire d'un large éventail d'événements gratuits : animations nature, ateliers, chantiers, conférences, etc. ;
- la valorisation des actions en faveur de l'environnement engagées par la commune, ces valorisations pouvant être à la croisée des chemins entre l'art et la biodiversité ;
- la prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement et de gestion de l'espace à travers un accompagnement des communes tout au long de l'ABC et par l'intermédiaire de la rédaction, par le Parc, d'un plan d'action communal pour la biodiversité.

Le PNRC accompagne la commune financièrement (reste à charge estimé à 1500€ par an) et pilote le projet en mettant à disposition l'expertise et la méthodologie. C'est un projet qui se réalisera sur 2 ans et demi avec une volonté de faire participer tous ceux qui voudront s'y associer. Le parc a fait savoir le 27 novembre dernier qu'il avait retenu la commune de Vimines. Nous nous en félicitons. Il faut attendre maintenant la décision de l'OFB pour voir s'engager ce projet courant septembre 2025.

Agenda

de la commune

JANVIER

- 7** Conseil Municipal
Salle du Conseil
- 11** Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot
- 25** Vœux du Maire et inauguration
des nouveaux locaux du Groupe
Scolaire
Groupe scolaire

FÉVRIER

- 5** Boudins à la chaudière
Association ACCA
Salle Oseraie

MARS

- 5** Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot
- 15** Carnaval du Comité Scolaire
Chef-Lieu
- 18** Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h15
- 19** Cérémonie du 19 mars
Anciens Combattants de
Vimines
Chef-Lieu



Tél : 04 79 25 10 32
Email : info@mauro-btp.com
Site internet : www.mauro-btp.com

Organisateur de Solutions logistiques
Route - Ferroviaire - Fluvial

Notre réseau

SATM

Votre agence de Chambéry
04 79 75 80 80
satm-lm2d@vicat.fr

#LM2D
La Mobilité de Demain

***Vous souhaitez voir apparaître votre encart publicitaire ici ?
Tarifs et renseignements auprès de la mairie : contact@vimines.com***

Directeur de la publication : Corine WOLFF
Conception, réalisation : Mairie de Vimines
Comité de rédaction : Mairie de Vimines
Crédit photos : Mairie de Vimines
Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert